

# 1

## RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE

### COMMENT CONNAÎTRE LES SERVICES PETITE ENFANCE DE VOTRE TERRITOIRE ?

#### En contactant les Relais d'Accueil Petite Enfance

ce sont les portes d'entrée des services Petite Enfance et Parentalité.

Il existe deux Relais Accueil Petite Enfance sur le territoire de la Provence Verte, l'un à Saint Maximin, l'autre à Brignoles.



#### BRIGNOLES

##### Relais Accueil Petite Enfance

Pôle Petite Enfance La Tour  
272 Chemin de Bonaival

☎ 04 98 05 92 85

✉ [petite-enfance@caprovenceverte.fr](mailto:petite-enfance@caprovenceverte.fr)



#### SAINT-MAXIMIN

##### Relais Accueil Petite Enfance

Maison de l'Enfance Francis Barrau,  
1 place De Lattre de Tassigny

☎ 04 98 05 04 70

✉ [lamaisondelenfance@wanadoo.fr](mailto:lamaisondelenfance@wanadoo.fr)

### Quelles sont leurs missions ?



#### VOUS INFORMER

sur l'ensemble des structures et services disponibles sur le territoire de la Provence verte pour vous et votre enfant ;



#### VOUS GUIDER

dans votre choix d'un mode d'accueil :

- recueillir votre demande de pré-inscription en crèche,
- ou vous accompagner dans le recrutement d'une assistante maternelle ;



#### VOUS ORIENTER

vers des lieux d'accompagnement à la parentalité ou vers des lieux de soutien à la parentalité lorsque vous avez un besoin particulier.



## Je souhaite préinscrire mon enfant en crèche, quelles sont les démarches ?

Vous pouvez déposer vos dossiers de pré-inscriptions tout au long de l'année sur les portails Petite Enfance prévus à cet effet.



**PORTAIL PETITE ENFANCE  
BRIGNOLES**



**PORTAIL PETITE ENFANCE  
SAINT-MAXIMIN**



Les attributions de places tiennent compte de critères comme : la domiciliation, la situation sociale et professionnelle des parents...

La commission d'attribution a lieu en mai de chaque année.

La rentrée se fait en septembre et les familles sont informées de l'obtention d'une place en crèche à partir de début juillet.

En fonction des places libérées, de nouvelles places peuvent être attribuées à la rentrée et tout au long de l'année.



## Je souhaite confier mon enfant à une assistante maternelle, quelles sont les démarches ?

Les Relais d'Accueil Petite Enfance du territoire sont là pour vous aider et vous accompagner tout au long de la démarche :

→ **Contactez et recrutez une assistante maternelle,**

Les Relais d'Accueil Petite Enfance fournissent une liste d'assistantes maternelles. Ils peuvent également transmettre votre demande de service et vos critères auprès des assistantes maternelles, celles-ci pourront alors postuler à votre offre.

Vous pourrez ensuite prendre contact avec elles, leur rendre visite et échanger sur leurs pratiques pour faire votre choix en toute confiance.

### ■ **Le site de la CAF**

«**mon enfant.fr**» permet de rechercher les assistantes maternelles près de chez vous. Vous aurez accès à leur présentation ainsi qu'à leurs coordonnées.



**Agglomération  
Provence verte**